

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'AINB ravie de la mise en œuvre d'équipes de santé familiale au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON, LE 12 JUIN 2014 – Après presque une décennie de discussions, de débats et de collaboration, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (l'AINB) est ravie de la publication, aujourd'hui, du guide opérationnel appuyant la mise en œuvre d'équipes de santé familiale comme modèle de prestation des soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick.

« Cela fait plus plusieurs années que l'Association participe et contribue activement à cette transition d'un modèle de prestation de soins traditionnel par un fournisseur unique à une approche basée sur des équipes de santé familiale, explique Darline Cogswell, présidente de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Les données probantes montrent clairement que l'adoption sur une vaste échelle de modèles fondés sur la prestation des soins de santé primaires en équipe est plus susceptible non seulement d'améliorer l'accès et de favoriser la viabilité mais aussi, et encore plus important, d'améliorer les résultats pour la santé de la population ».

Les équipes de santé familiale répondent aux besoins locaux et sont axées sur la communauté. Elles incluent des médecins de famille, des infirmières praticiennes, des infirmières immatriculées et un large éventail d'autres fournisseurs de soins de santé qui travaillent en collaboration pour fournir des soins de santé accessibles et coordonnés à la famille. L'AINB est d'avis que les infirmières immatriculées (II) et les infirmières praticiennes (IP) ont un rôle clé à jouer dans cette transition en collaborant avec les autres intervenants à l'élaboration, à la prestation et au maintien d'un tel système.

(1)



« Nous croyons que l'apport des II et des IP à la santé et au bien-être des gens du Nouveau-Brunswick est inestimable, et les preuves de cet apport doivent être prises en compte par les décisionnaires qui ont comme tâche de restructurer notre système de prestation de soins de santé pour l'avenir », ajoute Mme Cogswell.

Les II et les IP du Nouveau-Brunswick sont des professionnelles bien éduquées, très compétentes et expérimentées qui sauront contribuer à la revitalisation d'un système de soins de santé viable, axé sur les soins de santé primaires et visant à améliorer l'état de santé de tous les citoyens.

L'AINB est aux côtés du gouvernement pour assurer le succès de la mise en œuvre de modèles de prestation de soins de santé primaires.

Par ailleurs, l'AINB estime que des processus de surveillance et d'évaluation rigoureux sont essentiels pour mesurer l'incidence des équipes de santé familiale sur les résultats pour la santé ainsi que la qualité et la sécurité du service, et pour permettre d'apporter des améliorations continues qui profiteront à l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick.

-30-

Pour d'autres renseignements ou organiser une entrevue :
Jennifer Whitehead, chef, Communications et relations gouvernementales
Tél. : 506-459-2852; courriel : jwhitehead@ainb.nb.ca

(2)

